

# Compte rendu Conseil d'école premier trimestre 2019-2020

05/11/2019

## École primaire de Ogy-Montoy-Flanville

### Personnes présentes :

#### Représentants des communes :

Mme Gautier/Mme Maguin (Ogy-Montoy-Flanville), Mme Dondarini (Coincy).

#### Enseignants :

École maternelle : Mme Clément, Mme Thomas et Mme Monroe

École élémentaire : Mme Sandt, Mme Wagner, Mme Meyer, Mme Hennequin, Mme Derule, Mme Stirchler et M. Lorin

ATSEM : Mme Wirtzler

#### Parents d'élèves :

Écoles maternelle et élémentaire : Mme Lomovtzeff, Mme Mangeot, Mme Dufin-Triboulot, M. Auburtin

#### Absents excusés :

Mme Lorrach (Inspectrice de l'Éducation nationale)

Mme Herr, Mme Piazza, Mme Henot (Représentantes parents)

Mme Vivarelli et Mme Grosjean (ATSEM)

M. Lorin rappelle le rôle des parents d'élèves, de l'importance du dialogue avec l'équipe enseignante et du respect des problématiques soulevées.

### Ordre du Jour

- 1) Installation, vote du règlement intérieur
- 2) Modification des modalités de vote et mise en place du Premier Conseil d'école
- 3) Carte scolaire 2019
- 4) Projet d'école : les deux axes de travail
- 5) Organisation de l'Activité Pédagogique Complémentaire (A.P.C.)
- 6) Relation dans le cadre des nouveaux cycles
- 7) Relation avec le périscolaire
- 8) Sécurité P.P.M.S. Risques Majeurs/ P.P.M.S. Attentat Intrusion / Sécurité des élèves et du personnel
- 9) Transport scolaire (horaires, sécurité) et service minimum
- 10) USEP / piscine
- 11) Coopérative scolaire / subventions mairies
- 12) Projets et sorties pédagogiques
- 13) Divers

## Résultats des élections 2019

- Postes à pourvoir : 8 titulaires
  - Taux de participation : 52,23 %
- (Rappel : 2015 : 70,18%, 2016 : 65,09%, 2017 : 62,69%, 2018 : 55,52%)
- Vote par correspondance uniquement

Félicitations pour l'élection et remerciements pour l'implication.

Remarque : Il y a de moins en moins de votes, les parents doivent être sensibilisés à l'importance de leur participation.

## Modification des modalités de vote et mise en place du Premier Conseil d'école

Dans le cadre du plan de simplification, des mesures règlementaires de simplification du fonctionnement du Conseil d'école ont été prises :

- Allongement à un mois du délai de convocation maximal du Conseil d'école pour sa première séance suite aux élections.
- Introduction de la possibilité de vote exclusivement par correspondance. (Arrêté du 19 août 2019 modifiant l'arrêté du 13 mai 1985)

Résultat : Le conseil a voté à l'unanimité le vote uniquement par correspondance pour les élections du Conseil à partir de l'année prochaine (2020).

## 1/ Installation et vote du Règlement intérieur

Le règlement est un élément de référence pour rappeler les règles en vigueur dans une école. Il ne peut être totalement exhaustif mais permet un cadrage juridique.

Il doit être voté chaque année lors du premier CE.

Il doit être porté à la connaissance des parents et des élèves (Internet ou autres).

Mise en ligne sur les sites des mairies de Ogy-Montoy-Flanville/Coincy avec le premier CR.

2 points ont été ajoutés :

- Obligation scolaire dès l'école maternelle,
- Allongement du délai de convocation du premier Conseil d'Ecole suite aux élections.

Remarque : Vote à l'unanimité du Règlement intérieur (incluant les nouveaux points)

## 2/ Carte scolaire 2019/2020 - Effectifs du RPI rentrée 2019

Maternelle : 83 élèves (rappel : 78 élèves en 2018/2019, 69 élèves en 2017/2018, 75 élèves en 2016/17, 69 élèves 2015/16 et 61 élèves 2014/15)

PS/GS : Mme Monrose : 5+23 = 28 élèves

PS/MS : Mme Clément / Mme Stirchler : 14+13 = 27 élèves

PS/MS : Mme Thomas : 15+13 = 28 élèves

ATSEMS : 2 postes + un contrat mi-temps

Élémentaire : 116 élèves (rappel : 116 en 2018/19, 114 en 2017/18, 109 en 2016/17, 96 élèves en 2015/16 102 élèves 2014/2015)

CP : Mme Sandt : 25 élèves

CE1 : Mme Meyer/Mme Wagner : 24 élèves

CE2 : Mme Hennequin : 27 élèves

CM1 : Mme Derule : 20 élèves

CM1/CM2 : M. Lorin / Mme Stirchler : 5+15= 20 élèves

Perception différente du collège P. Valéry. La fuite vers la 7<sup>ième</sup> de La Salle qui était injustifiée a été pour le moment endiguée et le collège de rattachement remercie l'école de Ogy-Montoy-Flanville pour le travail de communication entrepris depuis quelques années.

Pour la rentrée prochaine : départ de 15 CM2 et arrivée de 22 PS (chiffres état-civil des trois mairies).

TOTAL : 199 élèves (192 en 2018/19, 183 élèves en 2017/18)

#### Remarques :

- La rentrée échelonnée a été très positive. 34 PS sont arrivés cette année et cette rentrée échelonnée permettait une rentrée assez calme, et un petit temps supplémentaire d'adaptation. Nous notons également l'arrivée d'une nouvelle ATSEM pour répondre à l'effectif important de cette année en maternelle. L'équipe éducative remercie les élus pour cette précieuse aide.
- Certains enfants ne font pas leur rentrée à la date prévue. Une sensibilisation pourrait être faite aux parents, car cela peut avoir des conséquences pour les enfants.

### [3/Projet d'école 2016/2020](#)

Reprise du projet d'école avec deux nouveaux axes qui sont tout de même dans la continuité du précédent mais avec une évolution liée à la spécificité de l'école et de la fusion notamment.

Les deux AXES de travail proposés sont :

#### **Axe 1 :**

- Assurer à tous et à chacun la maîtrise du socle commun de connaissances, de compétences et de culture
- *Réflexion autour d'un document synthétique référençant les interventions auprès des élèves (orthophonistes, mise en place PPRE...)*
- *Réflexion autour d'une solution plus efficace pour l'accès à l'outil informatique*
- *Réflexion autour de la constitution du passeport culturel*

#### **Axe 2 :**

- Coopérer et s'organiser dans l'intérêt des élèves
- *Mise en place du P.Ed.T. et accompagnement de l'équipe dans les objectifs communs*
- *Accompagnement dans la mise en place de la fusion d'école. Permettre une meilleure cohésion (circulation des documents / projets communs...)*

L'Inspection a validé ce projet d'école.

### [4/ Organisation des A.P.C. / P.E.D.T.](#)

Il s'agit d'une aide pédagogique à destination des élèves qui ont quelques difficultés ou qui sont en grande difficulté. Ces heures viennent s'ajouter aux heures d'enseignement. La base en est le volontariat et les parents doivent donner leur accord écrit. Différentes formes peuvent être données à cette aide (de 13h à 13h50 ou de 16h30 à 17h15 ou 17h30 : peu utilisé).

Depuis la rentrée 2008-2009, les enseignants sont dans l'obligation de consacrer une aide spécifique hors temps scolaire aux élèves qui rencontrent des difficultés d'apprentissage, en plus des 24 heures d'enseignement.

Il ne faut pas oublier le R.A.S.E.D. qui est un élément essentiel dans le dispositif de l'Éducation nationale. Ce réseau d'aide épaulé les enseignants face à de grandes difficultés rencontrées par des élèves en souffrance.

### [5/ Relation dans le cadre des nouveaux cycles](#)

Des échanges ont lieu au sein de l'école afin de permettre aux élèves de vivre des moments en commun. La liaison GS/CP reste un moment intéressant. Des élèves de l'Élémentaire peuvent être pris en charge par la Maternelle dans

le cadre de l'aide pédagogique par exemple. Des échanges sportifs ont lieu également. Parfois, les grands organisent des rencontres pour les plus petits dans le cadre de l'U.S.E.P.

Des échanges ont lieu entre l'école Élémentaire et le collège et des réunions sont régulièrement planifiées au collège Paul Valéry. Le premier Conseil École-Collège a lieu le lundi 19 novembre. Des documents particuliers sont élaborés (P.P.R.E. Passerelle/ progressions communes ...).

Pour rappel, une modification des cycles a eu lieu pour accroître cette liaison École/Collège (cycle 3 = CM1/CM2/6<sup>ième</sup>).

Une réunion de liaison aura lieu chaque année en juin pour parler des élèves qui vont au collège.

Les dossiers scolaires des CM2 seront transmis aux parents en fin d'année.

## 6/ Relation avec le périscolaire – fin du P.Ed.T. / Point sur la discipline

Comme l'école a reconduit la semaine de 4 jours, le Projet Éducatif Territorial est caduc mais la relation est toujours aussi étroite et bonne entre les deux entités.

## 7/ Sécurité

### P.P.M.S. (Plan Particulier de Mise en Sécurité)

Désormais, il y a deux P.P.M.S. : Risques Majeurs (RM) et Attentat-Intrusion (RI)

- Obligatoire pour chaque école
- Mémoire de la sécurité de l'établissement
- Contenu à la disposition de la commission de sécurité

Les exercices Incendie et Confinement ont eu lieu le lundi 16 septembre à 10h et 10h25. L'alarme a été efficace et le confinement s'est bien passé. L'exercice Intrusion a eu lieu le lundi 14 Octobre à 9h30 et n'a pas trop suscité de problèmes (sous forme de jeux pour les Maternelle...).

Remarque : Utilisation de l'alarme très efficace. Le confinement s'est bien passé.

### D.U.E.R.

Le D.U.E.R. (Document Unique d'Evaluation des Risques) vise à effectuer, en partenariat avec la mairie, un suivi au niveau de la sécurité (électrique ou autres).

## 8/ Transports scolaires et Service minimum

Comme dans tous les RPI, un circuit de transport est mis en place en partenariat avec le Conseil Régional. Chaque élève est doté d'une carte de transport.

### Remarques :

- Il y a eu des soucis en raison du non remplacement du chauffeur absent : manque de réactivité imputable au transporteur KEOLIS.
- En cas de grève, les élèves pourront être accueillis au périscolaire ou dans la salle communale, le but étant de ne pas surcharger les classes des enseignants non-grévistes.

## 9/ U.S.E.P. / Piscine

L'Union Sportive de l'École Publique est une association qui vise à promouvoir les valeurs du sport dans le cadre de cycles très variés. Les élèves vont se confronter à des pairs d'autres écoles.

L'école de Ogy-Montoy-Flanville est très attachée à la collaboration avec cette association (licence directement incluse dans la coopérative).

#### Activités organisées depuis ce début d'année :

- Grande Section (17/10/19) : jeux collectifs au sein de notre école, bel échange avec les écoles de Laquenexy et Ars-Laquenexy. Retours très positifs et remerciements aux parents très investis.
- CP (15/10/19) : jeux au sein de notre école, avec les écoles de Béchy et Pange, bonnes valeurs véhiculées. Remerciements aux parents très investis.
- Cross CM1 / CM2 avec les 6<sup>e</sup> du Collège Paul Valery. Bonnes valeurs véhiculées, cohésion au sein des classes et de l'école. Quelques axes d'améliorations au niveau de l'organisation ont été transmis aux organisateurs.
- CP et CE1 : jusqu'aux vacances de Noël : 11 séances de piscine, progrès spectaculaires. Remerciements à la mairie qui prend en charge le bus et les entrées (aucune participation demandée aux parents). C'est une vraie chance pour les élèves.

#### 10/ Coopérative scolaire et subventions

La coopérative scolaire de l'école élémentaire est en étroite liaison avec l'U.S.E.P. qui lui donne un cadre juridique. L'ensemble des classes est rattaché à l'association U.S.E.P.

Une assemblée générale doit se tenir comme chaque année et un réviseur aux comptes surveillera les bilans financiers du directeur, trésorier de l'association, seul détenteur d'un chéquier. L'ensemble des coopératives des classes est consultable en toute transparence.

Remarques : Les subventions allouées par la mairie à l'école permettent l'achat de matériel pérenne, la participation à de nombreuses sorties ainsi que la mise en œuvre de travaux dans le bâtiment.

Le budget communal alloué à l'école est de l'ordre de 120 000€/an incluant le fonctionnement du bâtiment, la mise à disposition du personnel ainsi que les projets éducatifs et sportifs pour une valeur de 14 000€ (ex : piscine, sorties pédagogiques et acquisition de livres).

Le partenariat école-mairie ne rencontrant pas de problème jusqu'à présent, le directeur réitère sa confiance et la mairie son engagement et son soutien.

#### 11/ Projets et sorties pédagogiques

Les différentes sorties ou projets sont encore à l'étude.

#### 12/ Fête de l'école 2019

Date à définir (à voir avec la mairie pour ne pas télescoper les évènements communaux).

Thème : La biodiversité et la protection de la nature

#### 13/ Divers

##### **\*APEOMF :**

-rappel du rôle de l'association.

-l'association a offert un goûter d'Halloween aux élèves de l'école. Les enfants ont pu faire le tour des maisons, accompagnés d'adultes durant les vacances scolaires. Tout le monde s'est retrouvé pour le goûter à la salle vers 17h. Il y avait une trentaine d'enfants, ils se sont bien amusés et ont dansé. C'était un réel succès pour une première. Merci aux parents qui ont amené des gâteaux et gourmandises, et à la mairie pour le prêt de la salle.

\*possibilité d'inclure la cotisation de l'APEOMF dans la coopérative l'année prochaine ?

Les comptes sont différents donc guère possible mais on peut faire un appel aux parents au même moment.

##### **\*Conseils d'école des 2ème et 3ème trimestres :**

-Mardi 10 mars 2020 à 17 h 30

-Mardi 16 juin 2020 à 17 h 30

##### **\*Salles périscolaire et gym (maternelle) :**

organisation à prévoir pour les salles (possibilité d'utiliser la salle communale si besoin).